CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E182593 **VALABLE JUSQU'AU** 10/02/2024

ÉDITÉ LE **15/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/07/2016
Forme juridique : SASU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : **821 192 382 00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 81 34651

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021291175304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021291175304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : VESTA

163 CHE DES PIECES
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE

Téléphone : 06 20 21 65 46 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : regis.laurent@vesta-energies.fr

Responsabilité légale :
LAURENT REGIS CHRISTIAN PRÉSIDENT / LAURENT REGIS CHRISTIAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/02/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	08/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.